



Paris, Octobre 2024

Chères amies, chers amis,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Association.

L'Association Française des Seniors du Tourisme a maintenant près de quinze ans et compte près de 1000 adhérents.

Soutenue par l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) et les EdV (Entreprises du Voyage), l'Association réunit des femmes et des hommes qui ont fait carrière ou font encore carrière dans le tourisme, pour la plupart pionniers de la profession, et vous invite à la rejoindre.

L'Association vous offre l'opportunité de vous rencontrer et de vous retrouver, pas seulement pour parler du "bon vieux temps", puisque tout au long de l'année des déjeuners-débats, des dîners amicaux, des voyages, des ateliers de formation ou d'information, des sorties culturelles ou ludiques jalonnent son calendrier.

Si vous avez gardé une passion intacte pour les métiers du tourisme, si vous souhaitez transmettre le fruit de votre expérience et de vos connaissances aux nouvelles générations, vous trouverez dans notre Association les moyens de concrétiser vos souhaits et de vous rendre utile en participant aux différentes plateformes telles que "Tutorat", "Transmission" et "Solidarités".

Une telle Association ne peut fonctionner et s'incarner que par le type de missions qu'elle est amenée à remplir ainsi que par le nombre et la représentativité de ses adhérents. C'est à ce titre qu'elle peut être encore mieux reconnue par l'ensemble des acteurs des métiers du tourisme et par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi nous serions très heureux de vous compter parmi nos adhérents.
Rejoignez- nous !

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir et surtout de vous retrouver,
Bien amicalement,

Georges AZOUZE
Président

Les motivations à la création de l'Association

Plusieurs professionnels du tourisme, en retraite ou en activité, se sont réunis pour créer une association dont les buts visent à combler une certaine carence dans les domaines de la solidarité et de la reconnaissance vis-à-vis des anciens de la profession, ainsi que de la transmission du savoir faire et de l'expérience des anciens auprès des jeunes et des nouvelles générations.

Si notre profession compte déjà certaines associations regroupant les "anciens" du tourisme, peu d'entre elles, il faut malheureusement le constater, sont reconnues, fonctionnent et occupent une place significative dans le paysage professionnel.

Si, bien entendu, une association de ce type doit fonctionner et être représentative, tant de manière qualitative (*par le type de missions qu'elle est amenée à remplir*) que quantitative (*par le nombre et la représentativité de ses adhérents*), elle doit aussi être reconnue par les instances professionnelles et les acteurs de la profession pour mener à bien les missions fixées.

N'ayant donc pas trouvé la structure répondant à ces objectifs, la création de l'Association Française des Seniors du Tourisme est apparue nécessaire.

La vocation de l'association

L'Association Française des Seniors du Tourisme a une double vocation :

✚ Vocation à l'interne

- Donner à ses membres la possibilité de se rencontrer et de se retrouver. Tout au long de l'année, les déjeuners-débats, les dîners amicaux, les sorties culturelles ou ludiques jalonnent son calendrier.
- Permettre aux seniors du tourisme l'accès à certains avantages liés aux professionnels en activité comme la carte d'agent de voyage des EdV, de nombreuses remises et tarifs préférentiels auprès de partenaires et l'accès à certains tarifs spéciaux AGV.

✚ Vocation à l'externe

- Renseigner les jeunes en période d'orientation professionnelle sur les métiers du tourisme.
- Mener des actions de tutorat ou de conseils envers les jeunes entrepreneurs entrant dans les métiers du tourisme.
- Dispenser leur expérience auprès des jeunes ayant choisi les métiers du tourisme et notamment dans les pays s'ouvrant à notre profession ou en phase de développement touristique.
- Mener des actions de solidarité et de soutien envers les anciens de notre métier dans le besoin.
- Participer à des causes humanitaires en permettant par exemple à des enfants défavorisés de partir en vacances ou en apportant son soutien à des associations qui aident des populations en difficulté.

Les membres de l'association

Outre le fait d'avoir réalisé majoritairement leur vie active dans le secteur du tourisme, ses membres s'engagent à poursuivre et atteindre les objectifs de l'Association.

Les partenaires de l'association

L'Association bénéficie du soutien de l'APST (mise à disposition de locaux) et des EdV (accessibilité à la carte agent de voyages et aux congrès). De nombreux partenaires accordent aux membres de l'AFST des tarifs préférentiels, des remises voire les mêmes avantages que ceux accordés aux agents de voyages "en activité".

Le Conseil d'Administration de l'association

- Rémy ARCA
- Georges AZOUZE (Président)
- Karen BOSSARD (Vice-Présidente et trésorière)
- Jacqueline DALMAZ BARDY
- Jean Pierre DESJEUNES
- Pierre HEUMANN
- Géraldine LEDUC
- Gérard MAITRE
- Jacques MANGEANT
- Michel MESSAGER (Président d'honneur)
- Viviane RICHER (Secrétaire Générale)
- Reda SAHNOUN
- Pierre SUROT

Les Délégations Régionales.

- Région Grand Ouest : Marie HASCOET
- Région Occitanie : Daniel NORTIER
- Région Rhône Alpes : Jacques MANGEANT
- Région Paca : Carole PELLICER (Nice) Catalina CUETO (Marseille)
- Région Grand Est : Eliane MAS-BERNARDIN.
- Région Hauts de France : Réda SAHNOUN
- Région Aquitaine/Charente/Landes : Christine TEILLET
- Paris Île de France : Jean-Manuel GIRAUD

Comment adhérer à l'association ?

Être présenté par un parrain, remplir le bulletin d'Adhésion ci-joint et acquitter sa cotisation et son droit d'entrée.

Cotisation 2024

La cotisation annuelle (janvier à décembre) est de 60€ et le droit d'entrée à 20 euros (à payer une fois seulement lors de l'inscription).

La cotisation pour conjoint(e) est de 40€.

Le montant de la cotisation est réduit de moitié pour toute adhésion entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre. Tous les Membres de l'Association étant bénévoles, les cotisations et droits d'entrée servent à assurer le fonctionnement de l'Association et les frais de secrétariat.

Accès aux activités via le site internet

Une fois devenu adhérent, vous recevrez une confirmation par courriel avec un lien pour créer votre compte (identifiant et mot de passe) sur le site www.afst-asso.fr

Seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent accéder aux rubriques activités, voyages et bons plans.

Bulletin d'Adhésion 2025

A compléter lisiblement et à retourner :

Par courrier postal : AFST – c/o APST 15 avenue Carnot - 75017 Paris

Par courriel : afst@afst-asso.fr

	Adhérent	Conjoint(e) Compagnon/Compagne
Nom		
Prénom		
Adresse		
CP		
Ville		
CP secondaire*		
Date de naissance		
Tel portable		
E-mail (individuel obligatoire**)		
Parrainé(e) par		
Situation actuelle		
Hobbies		
Votre principale activité au cours de votre carrière (ex : agence de voyage, banques/assurance, réseau, tour operating, maritime, aérien, hôtellerie/restauration, office de tourisme, transports, réceptif, groupes/Incentive/événementiel, presse/guide touristique, etc.)		

*pour les adhérents souhaitant figurer également dans les fichiers des délégués régionaux

**pour le(a) conjoint(e), l'adresse mail doit être spécifique. Le système ne permettant pas une même adresse pour deux adhérents)

REGLEMENT (pour la période du 01/10/24 au 31/12/25)

Adhésion 60 €

Droit d'entrée unique 20 €

Adhésion conjoint(e) (le cas échéant) 40 €

Je règle le montant de : 80 € 120 €

- Par chèque bancaire à l'ordre de l'AFST
- Par virement bancaire (voir RIB page suivante)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions liées à la Loi informatique et Liberté et au RGPD figurant ci-après

Date :

Signature



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
AFST

Domiciliation
SG ISLE-ADAM (01867)
23 GRANDE RUE
95290 L'ISLE-ADAM

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01867	00037263338	38

IBAN : **FR76 3000 3018 6700 0372 6333 838**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**



Je souhaite participer aux Plateformes

Nom et prénom :

Adresse E-mail :

Cochez-la ou les cases correspondantes
Et à retourner avec votre bulletin d'adhésion

Renseigner les jeunes sur nos métiers au moment de leurs orientations professionnelles.

Animateur de la Plateforme Transmission : Monsieur Jean-Pierre DESJEUNES.

Mener des actions de tutorat ou de conseils envers les jeunes entrepreneurs entrant dans les métiers du tourisme.

Animateurs de la Plateforme Tutorats : Messieurs Pierre SUROT et Réda SAHNOUN.

Actions de solidarité et de soutien envers les anciens du tourisme dans le besoin et aide aux enfants défavorisés en France et en Afrique via des associations humanitaires.

Animateur de la Plateforme Solidarités : Monsieur Pierre HEUMANN

Cette fiche sera transmise aux animateurs qui prendront contact avec vous.

Mise en conformité vis-à-vis de la loi Informatique et Libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données.

L'Association Française des Seniors du Tourisme s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles, effectués à partir du site, soient conformes à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données.

Par données à caractère personnel, nous entendons, conformément à la Loi Informatique et Libertés et le RGPD, toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

L'Association Française des Seniors du Tourisme est attachée au respect et à la protection de la vie privée. Elle s'engage à définir et appliquer les mesures adéquates afin de garantir la sécurité de vos données personnelles.

Hébergement des données

Les données à caractère personnel recueillies via le site Internet de l'Association Française des Seniors du Tourisme sont hébergées en France.

Utilisation des données

Les données à caractère personnel recueillies via le site Internet de l'Association Française des Seniors du Tourisme, le sont dans le but d'assurer les services proposés par l'Association, notamment pour : vous informer des activités de l'Association, des promotions, des événements ; répondre à vos demandes exprimées via les formulaires ou en utilisant les moyens de contact disponibles sur le site Internet de l'association ; vous contacter au sujet d'enquêtes ou d'études ; personnaliser votre interaction avec notre site, faciliter votre navigation et pour élaborer des statistiques d'utilisation du site Internet de l'association ; une candidature à devenir membre de l'association ; développer un partenariat. Certaines données personnelles peuvent être adressées à nos partenaires dans le cadre de nos accords et ce pour satisfaire nos obligations conventionnelles.

Destinataires des données

Les données collectées et reçues sur le site Internet de l'Association Française des Seniors du Tourisme sont exclusivement réservées à l'usage de l'Association Française des Seniors du Tourisme et ne font l'objet d'aucune cession à des tiers.

L'Association Française des Seniors du Tourisme s'engage, notamment pour être en adéquation avec la loi Informatique et Libertés et le Règlement Général sur la Protection des Données à prendre toutes les précautions et mesures utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données collectées en appliquant les mesures techniques et organisationnelles adéquates.

Ainsi, l'Association Française des Seniors du Tourisme a désigné des délégués à la protection des données en la personne de Gérard Maître et Georges Azouze. En cette qualité, ils s'engagent, dans le cadre de leurs activités au sein de l'Association, à respecter les dispositions de ladite Loi, et à effectuer un traitement licite, loyal et transparent de vos Données Personnelles. A savoir notamment à réaliser un traitement de données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, sans être traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités, pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées.

Respect des droits des Utilisateurs

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles : accès aux données et informations sur le traitement ; rectification des données inexacts ou incomplètes ; effacement des données/Droit à l'oubli ; limitation du traitement ; notification à chaque destinataire des données ; portabilité ; opposition ; refus de faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé.

En tant que Membre de l'Association Française des Seniors du Tourisme vous pouvez exercer à tout moment vos droits en vous adressant par courrier à : Association Française des Seniors du Tourisme
c/o APST - 15, avenue Carnot – 75017 Paris - France

Cookies

En naviguant sur le site de l'Association Française des Seniors du Tourisme, vous acceptez également l'installation éventuelle de cookies sur votre ordinateur.

Conservation des données

L'Association Française des Seniors du Tourisme conserve les données personnelles collectées pendant la durée justifiée par la finalité de leur traitement : données personnelles de notre base de membres : 1 an après leur départ de l'Association (suppression réalisée en décembre) ; données personnelles des candidats pour devenir membre : 1 an après l'année de candidature ; données personnelles de notre base de contacts : suppression à la demande.

L'AFST est la titulaire exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle sur les textes, images, graphiques ainsi que sur l'architecture du site. À ce titre, leurs reproductions, diffusions et rediffusions, partielles ou totales, sont interdites, sauf accord préalable, conformément aux dispositions de l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle.